



# SAINT-DENIS

*de l'Alzeau au Linon*

2021

BULLETTIN MUNICIPAL #1





Chères dyonnisiennes,  
chers dyonnisiens,

Cela fait plus d'un an maintenant que nous subissons toutes et tous cette crise qui n'est pas que sanitaire mais également humaine, économique et sociale. Je souhaite tout d'abord féliciter l'ensemble des

personnes qui se sont mobilisées durant la gestion de cette pandémie. Ces prochains mois seront marqués par une reprise progressive des activités dans tous les domaines, que ce soit professionnel, associatif ou tout simplement relationnel, ce qui, je l'espère nous amènera vers un retour à une vie normale.

**L'équipe municipale est restée mobilisée afin de maintenir le fonctionnement des services de la commune.** Je tiens à souligner leur engagement et les remercier.

L'équipe technique a également été renforcée par l'embauche d'un nouvel agent.

Malgré cette situation, **un certain nombre de travaux ont déjà été réalisés** comme la station de lagunage qui a nécessité une rénovation importante, et le bassin qui, quant à lui, a reçu de nouveaux équipements pour le plus grand plaisir des promeneurs.

D'autres réalisations vous seront décrites dans ce premier bulletin municipal.

Le travail du conseil municipal se poursuit. Des dossiers, tels que la téléphonie mobile, l'aménagement de nos axes routiers, la rénovation des halles place de la Fontaine, sont en cours d'élaboration et devront aboutir dans les prochains mois.

Actuellement, le bassin se trouve dans une phase de rénovation importante, ce qui engendre des perturbations dans la distribution en eau d'irrigation. Nous devrions retrouver une situation habituelle dans le courant du mois de juillet et nous pourrions reprendre la promenade «tour du bassin» si appréciée de tous.

La reprise des activités du monde associatif reste prudente et nous souhaitons que nos associations reprennent leurs activités dans les meilleures conditions.

Tous les jeudis, **le Marché de la Fontaine** vous accueille pour un moment de rencontre, de convivialité et d'emplettes auprès des différents commerçants présents.

Pour terminer, **nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles** qui se sont installées dans notre village.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite de passer un été chaleureux, dans le respect des gestes barrières.

Prenez soin de vous,

le maire,  
**Michael Laurent**

## sommaire

- 3** ● Votre équipe municipale
- 4** ● Focus : objectif zéro phyto
- 5-6** ● Vie locale
- 7** ● Travaux
- 8** ● La sécurité en questions
- 9** ● La vie du bassin
- 10** ● État civil
- Vie de l'école
- 11** ● Budget communal
- À propos de la crise sanitaire
- 12** ● Hommage aux poètes dyonnisiens

BULLETIN MUNICIPAL • SAINT-DENIS

Directeur de la publication : Michael Laurent

Rédaction : Francis Vallet

Graphisme et mise en page : BlueGraph'

Illustrations : mairie de Saint-Denis

Impression : 400 ex par l'imprimerie de Bourg  
11100 Narbonne



## VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



En date du 15 mars 2020, la nouvelle équipe municipale a été élue.

Un exemple de parité avec huit femmes et sept hommes. De plus, un équilibre harmonieux s'est instauré entre les élus sortants et les nouveaux arrivants, gage d'une continuité, d'une expérience et d'un apport d'idées nouvelles dans la gestion de la commune.



Le 28 mai 2020 ont ainsi été élus :  
le maire, **Michael LAURENT**  
et ses trois adjoints :

**Chantal CONSTANSA** (1<sup>ère</sup> adjointe)  
**Patrick FOLCH** (2<sup>e</sup> adjoint)  
**Robert CHABAUD** (3<sup>e</sup> adjoint)

Le 13 avril 2021, un poste de 4<sup>e</sup> adjoint a été créé pour raison de nécessité. Cette fonction est assurée par **Francis VALLET**.

Les conseillères et conseillers municipaux :  
Mesdames **Alexandra ASSIÉ**,  
**Élisabeth BRENAC**,  
**Nadine COSTESÈQUE**,  
**Virginie GARCIA**,  
**Céline MOUNDY**,  
**Julie RAJOL**,  
**Delphine THOMASSIN**  
et Messieurs **Frédéric FUMET**,  
**Gilles MOUNDY**,  
et **Michel PUECH**.

### UNE COMMUNICATION EFFICACE ET RAPIDE !

Un des objectifs prioritaires de la nouvelle équipe municipale porte sur la communication avec les habitants de Saint-Denis.

Nous disposons à ce jour du site de la commune, site sur lequel nous communiquons avec la population et qui est appelé à devenir un outil d'information quotidien.

**Nous vous invitons à consulter ce site sans modération, il est le garant d'une communication efficace avec les services communaux, et avec l'équipe municipale.**

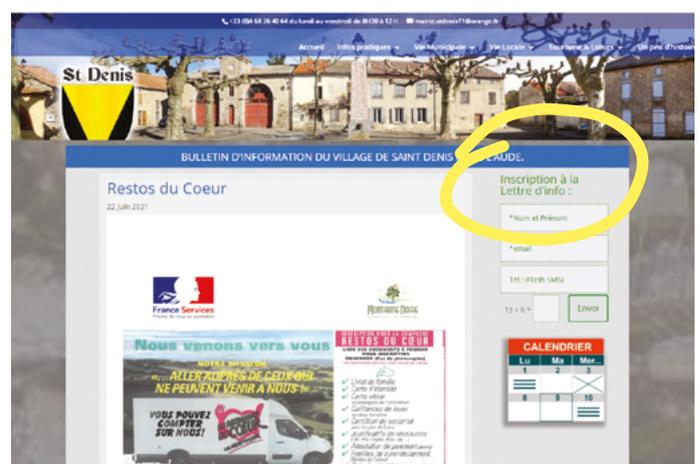
**[saintdenis-aude.fr](http://saintdenis-aude.fr)**

**Nous vous invitons également à vous inscrire nombreux à la lettre d'info.**

Ce service doit nous permettre également de four-

nir une information avec une grande réactivité, via **des flash transmis directement sur portable sous forme de SMS ou par mail.**

Ce moyen de communication vient donc en complément du site internet de la commune.



## FOCUS



### Vous aussi, vous voulez préserver la nature dans votre jardin ?

Le guide du jardin et du potager au naturel, édité par le Département de l'Aude, est disponible gratuitement en mairie.



La municipalité entendant s'inscrire dans une gestion plus respectueuse de la nature et afin de réduire notre pollution sur la commune, une adhésion à la **charte Zéro phytosanitaire option « Terre Saine »** a été ratifiée, consacrant ainsi les efforts accomplis depuis plusieurs années.

Ces décisions impactent fortement le quotidien du personnel technique de la commune, générant des modifications dans nos pratiques et nos décisions quant à la gestion du village.



**SAINT-DENIS roule électrique**



À la faveur d'une commande groupée de quatre véhicules, via la communauté de communes de la Montagne Noire, la commune a pu acquérir un véhicule électrique Renault Kangoo ZE à des conditions financières particulièrement attractives. Pour un coût final de 9 275,76 €, il remplace avantageusement l'ancien véhicule Citroën Berlingo sur lequel d'importants travaux mécaniques étaient nécessaires. Une démarche éco-responsable qui donne du sens à l'engagement municipal en faveur du développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



**DES OISEAUX QUI RENDENT SERVICE !**



Dans le cadre d'un programme axé sur la biodiversité, initié par

la communauté de communes de la Montagne Noire à travers les écoles du territoire, Saint-Denis a développé ce dispositif consistant en l'implantation de nichoirs à mésanges, positionnés en divers endroits de la commune, afin de lutter plus efficacement et de manière responsable contre les parasites divers (chenille processionnaire et autres).

Des refuges à chauves-souris ainsi que des hôtels à insectes viennent compléter ce programme.



*La mésange à tête noire est notre meilleure alliée au jardin. Elle vit dans les résineux et permet de lutter contre la chenille processionnaire.*



**Jardins familiaux**

La commune dispose d'un terrain au centre du village qui vient d'être aménagé en trois



parcelles destinées au jardinage. Chacune dispose d'un abri pour le matériel (en cours d'installation). Elles sont mises à la location au profit exclusif d'habitants de la commune.

À ce jour, les trois parcelles sont cultivées pour la plus grande joie des utilisateurs.



**LE MARCHÉ DE LA FONTAINE**

**Un nouveau rendez-vous hebdomadaire**

La commune a créé un marché **tous les jeudis dès 18 heures sur la place de la Fontaine**, regroupant producteurs locaux, créateurs... afin d'apporter à Saint-Denis plus de dynamisme et d'amplifier le lien social. Cette manifestation remporte un franc succès et nous remercions la population pour son implication, permettant ainsi de pérenniser ces moments de convivialité, amenés à se développer au fil des semaines.



*Rendez-vous place de la Fontaine*



## POUR VOUS DÉBARRASSER DE VOS DÉCHETS VERTS

La benne agricole communale est mise à disposition des particuliers pour leur permettre **l'évacuation des déchets verts uniquement**, et dans la limite d'un seul week-end par an et par famille.

Ce service gratuit permettra ainsi aux habitants qui le souhaitent de procéder plus facilement à l'enlèvement des déchets verts volumineux (taille des haies ou autres).

### Comment réserver la benne ?

*La réservation se fait après signature d'une convention en mairie.*



## EMBELLISSEMENT DU VILLAGE



Une intensification des efforts pour l'embellissement et les illuminations de la commune lors des fêtes de fin d'année 2020 a permis d'apporter plus de gaieté à nos rues.

Les efforts se poursuivront tout au long de ce mandat.

## À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale a gardé ses portes ouvertes et a permis l'évasion par le maintien à la culture et à la lecture sans modification de ses horaires avec la mise en place d'un drive lors des périodes de confinement.

Cette opération n'aurait pas été possible sans les efforts de tous ses bénévoles que nous remercions pour leur dévouement.

De plus, la bibliothèque dispose d'une **grainothèque** avec des

graines anciennes pour les potagers, fleurs et autres variétés **accessible à tous les usagers.**

Pour marquer le début de l'été, des activités sont proposées le 7 juillet aux enfants sur le thème des insectes, dans le cadre de "Partir en livre".

La bibliothèque est ouverte **tous les jeudis de 16h30 à 18h30**  
11, av. du Corps-Franc de la Montagne Noire  
*Privilégiez la prise de rendez-vous compte-tenu des conditions sanitaires.*



## VIE ASSOCIATIVE

Depuis le début de cette crise sanitaire et des restrictions émises afin de protéger les populations, nos associations sont entrées dans une période de silence et « d'hibernation » depuis un an maintenant.

Sachez qu'elles n'attendent, comme nous tous, que le feu vert, afin de faire à nouveau jaillir du cœur des villageois : le bonheur, la joie, les rires et les sourires, mais surtout la convivialité de moments de partage qui nous manquent tant !

Si vous êtes sportif, amateur de nature ou simplement désireux d'apporter votre contribution à l'animation du village, les responsables des associations seront heureux de vous accueillir !

- Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) - pdt. : Guy Masson
- Pêcheurs du Lac de Bes - pdt. : Michel Ribo
- Association de pêche - pdt. : Michel Ribo
- ACCA, association de chasse - pdt. : Clément Chabaud
- Trial Club de la Montagne Noire - pdt. : Gérard Lamarque
- US Montagne Noire, sports/foot - pdt. : Sonia Bombail
- Los Camins de l'Aiga, sports/randonnée - pdt. : André Isman
- Les Aînés de la Montagne Noire, festivités/retraités - pdt. : Danielle Cros
- Comité des fêtes - pdt. : Benoît Assie
- Méli Melo, festivités - pdt. : Elisabeth Brenac
- Association des Parents d'élèves - pdt. : Amélie Gagliazzo
- Association des Combattants Algérie Maroc Indochine - pdt. : Louis Mahoux

## TRAVAUX



### TRAVAUX SUR LA LAGUNE D'ASSAINISSEMENT

Le remplacement d'une membrane étanche au niveau du bassin intermédiaire de la lagune d'assainissement des eaux usées a été réalisé durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 pour un coût des travaux s'élevant à **73.296,30 €**.



### LES LINGETTES À LA POUBELLE

Les campagnes de prévention concernant les gestes barrières, ont poussé certains d'entre nous à utiliser des lingettes imprégnées. Ces lingettes se retrouvent dans les lagunes communales et entravent le bon fonctionnement du système d'épuration.

**Nous demandons donc à toute la population de bien vouloir jeter ces lingettes dans la poubelle et non plus dans les toilettes.**



### ÉTUDE EN COURS SUR L'ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES

Une réflexion est menée sur la gestion des problèmes d'écoulement des eaux de ruissellement sur le secteur de Ruffel, mais aussi plus globalement sur l'ensemble du territoire de la commune.



### COUPE DE BOIS au Camp Naout

Un contrat a été signé avec un prestataire, en vue d'une coupe d'entretien de résineux sur le secteur de Camp Naout.



### UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE AU BASSIN DE LA PAICHÈRE

Des travaux de mise en valeur du bassin de la Paichère sont en cours, afin de disposer d'un bassin d'agrément à proximité immédiate du village, qui sera complété par une aire de pique-nique.



### RESTAURATION DES HALLES

La rénovation des halles fait l'objet d'un projet ambitieux devant permettre de redonner à ce bâtiment de caractère, son cachet d'antan. Ces travaux seront confiés à un architecte conseil local, que nous remercions pour son implication et son expertise.



### LA TÉLÉPHONIE MOBILE

*une nécessité à Saint-Denis*

Un dispositif de transmission (antennes) est en cours de déploiement afin de régler la problématique des communications téléphoniques sur Saint-Denis, actuellement classée en zone blanche.

**La commune est engagée dans ce dispositif afin de répondre dans les meilleurs délais aux besoins des habitants.**



**Sur autorisation préfectorale, la commune s'équipe de caméras de vidéoprotection. L'objectif est double : dissuader et aider dans les enquêtes si nécessaire. Patrick Folch, adjoint au maire, présente ce dispositif.**

**La municipalité a décidé d'équiper le carrefour de caméras de vidéoprotection. Quelles en ont été les motivations ?**

Ce projet faisait partie des engagements de campagne du maire. Quand il sera effectif, nous serons la seule commune du versant sud de la Montagne Noire à être équipée.

L'objectif, outre la dissuasion, est d'apporter une aide efficace aux enquêteurs de la gendarmerie en cas de faits sérieux. Des communes voisines souhaitent également mettre en place un tel dispositif. Cela permettra de constituer un maillage du territoire.

**Comment les informations seront-elles traitées ?**

Nous avons suivi les préconisations des deux gendarmes référents vidéoprotection de l'Aude

qui sont venus sur place et nous appliquerons bien évidemment, les obligations réglementaires.

Les images enregistrées seront visionnées et utilisées uniquement sur réquisition des gendarmes. En conformité avec la réglementation, un effacement automatique des données est programmé toutes les deux semaines.

**Quand le dispositif sera-t-il en place ?**

D'ici à mi-juillet, les quatre caméras seront installées pour un investissement de 9 000 €.

Ce que nous souhaitons, c'est assurer la sécurité des personnes et des biens et nous sommes fiers de préserver la qualité de vie à Saint-Denis.



Notre commune, bastide historique, présente la particularité d'être desservie par des rues droites, rendant nécessaire la sécurisation des axes majeurs de circulation, afin d'en réduire la vitesse des usagers.

Une étude a été déposée auprès du Département, afin d'équiper ces axes de dispositifs de nature à réduire la vitesse de circulation des véhicules, tout en végétalisant ces équipements et en favorisant la création de zones de stationnement.



Désormais, les promeneurs peuvent mieux profiter du lieu. Dix bancs tout neufs ont été installés autour du bassin.

Pour la sécurisation de la promenade et en faciliter l'accès, l'installation de barrières en bois est en cours d'achèvement.



### À PROPOS DES TRAVAUX SUR LE BARRAGE

Plusieurs lettres d'information ont été adressées aux administrés afin d'apporter des précisions sur la problématique actuelle des travaux en cours de réalisation. Rappelons simplement qu'il s'agit de travaux conséquents avec **une première tranche réalisée en janvier** (réfection des

jointes d'étanchéité), **une seconde tranche ayant débuté en mai pour un budget de 370 000 €,** subventionnée à hauteur de 70% par l'État et le Département (injections profondes de liant dans le corps du barrage) et le remplacement de la vanne principale sur la conduite d'eau

d'irrigation, intervenu courant mars 2021. Après autorisation auprès des services concernés, la commune a mis en place un dispositif provisoire qui a permis la mise en œuvre partielle de notre réseau d'irrigation.



### NAISSANCES : la famille s'agrandit !

Clément Juan Pestana né le 1<sup>er</sup> février 2020  
 Mickaël, Jean, Nicolas Navarro né le 24 mai 2020  
 Liam Bourmaud Mayer né le 9 juillet 2020  
 Gabin, André, Jean Benoist né le 9 juillet 2020  
 Angelo, Lyes Agresti né le 2 novembre 2020  
 Elyanna Ego née le 19 décembre 2020

### MARIAGES : ils se sont dit oui !

Delphine Thomassin et Arnaud Clebon  
 Jennifer Coux et Tristan Cwiklinski  
 Sandra Lozingot et Abderrezak Hannaizi  
 Anouk De Vries et Olivier Boulicot  
 Samantha Delmotte et Ludovic Barre

### DÉCÈS : ils nous ont quittés

Suzanne Dejean, née Rieter, décédée le 26 janvier  
 Louis Frances, décédé le 18 avril  
 Carole Rajol, décédée le 17 mai



Depuis le 24 janvier 2021, la commune compte une centenaire parmi ses habitants. Pour fêter cet événement, la municipalité lui a offert un joli bouquet.

Depuis un an, la population de notre commune a augmenté grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal leur souhaitent la bienvenue.

**Vous souhaitez rencontrer Monsieur le maire ?**  
 Il reçoit sur rendez-vous le vendredi matin  
 de 8h30 à 12h.

 04 68 26 40 64



### UNE ÉCOLE QUI RYTHME LA VIE DU VILLAGE

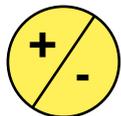


L'école de Saint Denis fonctionne en regroupement pédagogique de trois communes : Brousses et Villaret, Lacombe et Saint-Denis sous la compétence de la communauté de communes de la Montagne Noire avec 93 élèves inscrits répartis sur quatre classes.

En 2020, la commune a financé l'installation d'un climatiseur dans le réfectoire afin de permettre aux nombreux élèves prenant leur repas à la cantine, en moyenne 65 à 70 enfants par jour, de se restaurer dans de bonnes conditions.

Hors temps de pandémie, l'école participe à de nombreuses sorties et activités : spectacles de l'Eau Vive, piscine, petites foulées de la Montagne Noire, cinéma... et organise tous les deux ans un voyage scolaire.

## BUDGET COMMUNAL



En 2020, la commune présentait un solde d'exécution positif de 388.829,46 € sur son budget principal.

La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture de 164.940,43 € et sa section d'investissement de 223.889,03 €.

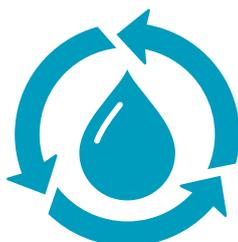
Le budget de l'eau potable et de l'assainissement présente, lui aussi, un solde d'exécution positif de 2.981,04 €.

**La situation comptable de la commune étant saine, notre organisme bancaire partenaire a accepté de financer et soutenir de grosses opérations comme les travaux sur la lagune d'assainissement.**

Pour l'année 2021, sur le budget principal, un montant de **715.041,74 €** est prévu en section d'investissement et **797.339,43 €** en section de fonctionnement.

**BUDGET TOTAL  
2021  
1,5 M €**

Le budget de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 195.078,26 € en section d'investissement et à 213.531,39 € en section de fonctionnement.



## À PROPOS DE LA CRISE SANITAIRE



Durant le premier confinement lié à la pandémie COVID 19, la commune est intervenue à deux reprises, afin de distribuer, à titre préventif, un masque par habitant.

Par ailleurs, durant cette période, toutes les personnes isolées ont été contactées téléphoniquement par la commune afin de recenser les éventuelles difficultés ou les besoins liés à ce confinement.

Enfin, le 15 mars dernier, le CPTS (centre de vaccination de la communauté professionnelle territoriale de santé) du Cabardès a ouvert ses portes à Cuxac-Cabardès et Conques-sur-Orbiel.



La commune a diffusé l'information dans les boîtes aux lettres des administrés et a été sollicitée par le centre pour aider la population à obtenir un rendez-vous de vaccination. Ainsi, les administrés ont pu se tourner vers le secrétariat de mairie de Saint-Denis, pour une inscription sur la liste d'attente en cas d'impossibilité d'obtenir un rendez-vous via la plateforme Doctolib ou pour une aide à l'utilisation de l'outil informatique.

